

**MOULIN des MASSONS**  
**COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU**  
**Jeudi 8 juin 2023**

**Présents :** Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Gérard Laurent, Gilles Robert, Colette Laurent.

**Sont notés excusés :**

Cécile Billis, Alexandre Billis car absents de la région et la visioconférence n'était pas organisée.

**Lieu de réunion :** au Moulin des Massons

**Prochaine réunion de bureau :**

La prochaine réunion de bureau est fixée vendredi 7 juillet 2023 à 18h30 au Moulin des Massons.

**1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU 4 MAI 2023 :**

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur l'Intranet.

Pour répondre à une question d'Élise à propos de la rédaction des comptes-rendus, le nom de la secrétaire figurera dorénavant en fin de compte-rendu.

**2 – POINT de SITUATION fait par le président :**

**- 2.1 – Fréquentation public jusqu'au 31 mai 2023 :**

3324 visiteurs soit + 6% par rapport à la même période de 2022 où nous avons reçu 3136 visiteurs.

**- 2.2 – Horaires fixes des visites :**

Les consignes arrêtées lors du bureau d'avril ont été affichées sur la banque de la boutique pour information des boutiquières, selon le principe que « tout se joue à l'accueil » et qu'il s'agit de ne pas perdre de fréquentation.

**- 2.3 – Emploi saisonnier Sylvain Freycenet :** fonctionnement satisfaisant.

**- 2.4 – Commande de cartons :**

Suite à une erreur d'André lors de la commande de cartons d'emballage, le Moulin attend une nouvelle livraison de notre fournisseur habituel *La Découpe Stéphanoise*.

### **3 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :**

**3.1 - État des soldes bancaires** à la date du jour.

**3.2 - Comparatif des ventes mai 2023 :**

- par rapport au même mois de 2022 - progression de + 20.34%
- par rapport à mai 2019 (année de référence) progression de + 9.96 %

**3.3 – Don de 50€ pour la Marche de la Fourme**

**3.4 – Taxe d'apprentissage reversée par le Moulin 66€ :** destinée au Lycée de Beauregard, comme d'habitude, selon décision du bureau.

### **4 – COMPTE-RENDU DE COMMISSION fait par Jeanine P. :**

Compte-rendu à paraître sur l'Intranet du Moulin.

**La commission animations** réunie le 8 juin à 16h30 a traité de la préparation de la Fête du Moulin du 25 juin avec les points suivants :

- Exposants 16 connus à ce jour (chèques de résa reçus)
- Tartines nombre maxi 100 mais 80 pour la réservation. La différence est une marge de précaution
- Plaques de pâté aux pommes à commander au boulanger : 6 plaques
- Animation musicale *Le Manivelonaute* OK
- Tenue de la caisse : planning NOMINATIF à prévoir

### **5 – PROJET COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE » présenté par Gilles :**

Voir ci-joint le document commenté en séance et qui sera envoyé par Gilles aux membres du bureau.

Par rapport à l'association du Moulin les 6 points suivants sont évoqués et développés :

- Où en est le Moulin aujourd'hui ?
- Évolution culturelle et commerciale (le commercial devenu prédominant par rapport au culturel)
- Patrimoine familial privé qui peut être transmis, vendu...
- Nombre important de bénévoles actifs, 47% F., 53% H., moyenne d'âge : 66 ans et ½

Stratégie pour fidéliser... Charte du bénévolat ?

- Statuts de l'association toilettage à faire, règlement intérieur à prévoir
- Partenariats du Moulin, acteur social reconnu

## **6 – QUESTIONS DIVERSES :**

### **- 6.1 – Conseil d'administration 2023 :**

Après échanges, le bureau convient que le prochain conseil d'administration se tiendra vendredi 6 octobre 2023 à 18h au Moulin, sachant que les statuts en prévoient à minima 2/an et que le Moulin en a tenu un le 16 mars dernier.

### **- 6.2 – Fête de la Courge Château de Bouthéon 7 et 8 octobre 2023 :**

Coût stand 175€ + 10€/table. Le bureau valide la participation du Moulin pour un stand de vente d'huiles.

### **- 6.3 – L'Office de Tourisme Forez-Est lance l'idée d'un Marché de Noël à Chazelles-sur-Lyon :**

Après échanges, le bureau est favorable sur le principe d'y participer, à voir selon les dates de ce marché. Affaire à suivre par André.

### **- 6.4 – Bike and Fourme Festival Chalmazel les 8 et 9 juillet 2023 :**

Pour y avoir participé l'an dernier avec des résultats médiocres, le bureau décide de décliner l'offre.

### **- 6.5 – Dernière étape de visite guidée face à l'écluse :**

Jusqu'alors elle se déroulait devant le gîte Peyron (ancien moulin à farine). Pour la quiétude des résidents du gîte, le bureau décide que cette étape doit se dérouler vers le petit pont qui donne une meilleure perspective vers le trop-plein et l'écluse.

### **- 6.6 – Parking Pré de La Planche :**

L'usage en étant réservé au Moulin, le bureau décide d'y installer un panneau « Parking privé » et un panneau « Parking visiteurs » sera mis en amont au niveau du parking du haut.

### **- 6.7 – Panneau haut du chemin :**

Le bureau décide qu'un panneau d'annonce d'événements au Moulin doit être installé avec système de date ajustée par auto-collants.

### **- 6.8 – Facebook Moulin – page de promotion des vins vendus en boutique du Moulin :**

Le bureau demande que cette page non conforme à l'éthique du Moulin soit retirée sans tarder, de plus s'agissant d'alcool elle peut être répréhensible.

Sachant que toute publication du Moulin engage la responsabilité de l'association et donc de son président, le bureau estime que Guylaine doit faire valider au préalable par André ses projets avant de les publier sur Facebook.

### **- 6.9 – Idée d'exposition au Moulin :**

Jean-Yves suggère une exposition au Moulin des créations remarquables de Robert Chambon artiste sculpteur habitant lieudit Planchat à St-Bonnet-le-Courreau.

Contact sera repris par Jean-Yves auprès de cet artiste.

### **- 6.10 - Francis Linossier « Retraite du Moulin » pour ses 80 ans mi-août après 20 ans de bénévolat :**

Appel à idées (médaille, cadeau...) est lancé au sein du bureau pour le récompenser et honorer ce moment, sachant que le bureau avait retenu le principe de le nommer *membre d'honneur*.

Sur signalement de Gilles, André confie à ce dernier le soin de contacter *Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)* pour l'attribution éventuelle de médailles aux membres de notre association.

#### **- 6.11 – Ruche pédagogique à remplacer :**

Compte tenu que l'essaim en place ce printemps est mort, il paraît intéressant de pouvoir le remplacer avant la Fête du Moulin et sachant que cette attraction est signalée dans nos communications.

Le bureau charge Jean-Paul de contacter Jean-Louis Perdrix pour installer un nouvel essaim dès que possible.

### **7 – INFORMATIONS DIVERSES :**

**- 7.1 - Formation guidage 25 avril 2023** suivie par Gilles et Monique : Compte-rendu synthèse à venir.

#### **- 7.2 – Nouveau site Internet - enrichissement :**

André indique l'avancée de ses travaux un peu longs pour enrichir la nouvelle maquette avec le contenu de l'ancien site. Prochainement, il transmettra à Janine T. les rubriques à vérifier.

#### **- 7.3 – Enquête Game nouvelle formule pour enfants :**

Florence pour Randoland viendra au Moulin le 30 juin à 9h30 pour présenter son projet.

Pierre-Yves, Guylaine, Jeanine P., Janine T. et Élise participeront à cette rencontre.

**- 7.4 – Réunion avec le Conseil départemental le 21 juin à La Bâtie d'Urfé** pour présenter aux structures du tourisme les nouveaux critères de subventions. André représentera le Moulin.

#### **- 7.5 – Imprimante - proposition de forfait 75€/mois par un fournisseur :**

Compte tenu que l'imprimante Lexmark achetée par le Moulin fin 2022 a un coût moyen mensuel de 132€, la question se pose de changer d'appareil pour un forfait moins cher. Après échanges, le bureau convient qu'il faut connaître le nombre de copies liées à ce forfait proposé.

Informations complémentaires à solliciter par André.

#### **- 7.6 – Fête des Aromatiques Abiessence journée dimanche 18 juin 2023 :**

Le stand de vente du Moulin sera tenu par Marie-France et Anne-Marie ainsi que Jacky Briand (matin).

#### **- 7.7 – Partenariat Moulin de Vignal à Apinac et Musée de la Fourme à Sauvain :**

Ce double partenariat avec notre écomusée (affiché à la boutique) permet à nos visiteurs d'avoir le tarif réduit dans ces 2 musées avec la réciprocité, sur présentation du billet d'entrée de l'autre musée.

Cette information doit être portée à la connaissance des guides pour le signaler aux visiteurs.

**- 7.8 – Tables et chaises de jardin récemment installées devant l'accueil :**

Elles conviennent bien et sont fréquemment utilisées par nos visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT